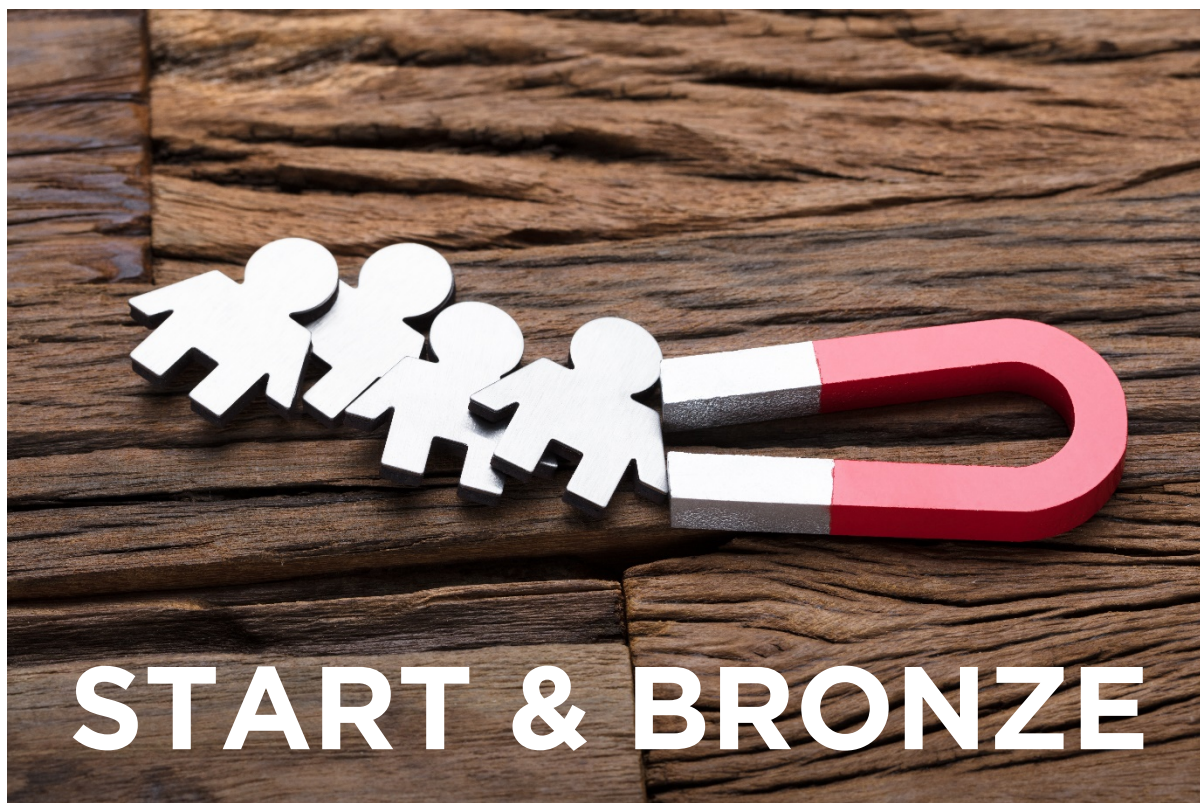




Entre mars et juin 2020, les Social Marketers ont la possibilité de générer des revenus supplémentaires de **50€ / £45 jusqu'à 100€ / £90**, lorsqu'ils recrutent de nouveaux Social Marketers et les aident à atteindre la position bronze ou plus lors de leur premier mois complet avec Modere..

La promotion START & BRONZE Modere est une promotion commerciale temporaire qui s'ajoute au [plan de compensation](#) de Modere Europe (« Modere »).

Pour les Social Marketers existants éligibles, la promotion START et BRONZE se déroule du **1^{er} mars au 30 juin 2020**.

Pour les nouveaux Social Marketers éligibles s'inscrivant à partir du 1^{er} avril, la promotion Start & Bronze de Modere prendra fin au bout du troisième mois suivant leur inscription.

ELIGIBILITÉ

Social Marketers existants

Afin de participer et être éligibles à recevoir la prime de la promotion Start & Bronze, **les Social Marketers existants doivent se qualifier Bronze ou plus en mars 2020**.

Les Social Marketers éligibles devront **se requalifier Bronze ou plus** pendant la période de promotion afin de gagner la prime dans un mois donné.

Les Social Marketers qui n'atteignent pas la position de bronze ou plus en mars ne seront malheureusement pas éligibles à la promotion à une date ultérieure.

Nouveaux Social Marketers

Afin de participer et être éligibles à recevoir la prime de la promotion Start & Bronze, les nouveaux Social Marketers doivent remplir les conditions suivantes :

1. S'inscrire avec une commande comprenant **au minimum un produit et le starter kit Modere.**
2. Se qualifier Bronze dans leur **premier mois complet.**

Les Social Marketers s'inscrivant en mars sont **considérés comme nouveaux Social Marketers** et les règles ci-dessus s'appliquent. Les Social Marketer s'étant inscrit en mars avec seulement un starter kit peuvent passer une commande pendant le mois de mars afin d'être éligibles à la promotion.

Les nouveaux Social Marketers s'inscrivant en juin et devenant éligible à la prime pourront bénéficier de la prime jusqu'en Septembre.

COMMENT GAGNER LA PRIME START & BRONZE

Afin de gagner la prime Start & Bronze dans un mois donné TOUS les Social Marketers doivent :

1. Se qualifier **Bronze ou plus dans un mois donné.**
2. **Recruter un Social Marketer personnellement qui passera une première commande d'au moins 1 point et se qualifiera Bronze dans son premier mois complet.**

QU'ALLEZ VOUS GAGNER

Pour chaque Social Marketer recruté personnellement et qui s'inscrit avec une commande **de moins de 100 points Social Maketer (MP)** et qui se qualifie Bronze dans son premier mois complet, l'upline Social Marketer ayant recruté le SM gagnera une prime Start & Bronze de **50€/ £45.**

Pour chaque Social Marketer recruté personnellement et qui s'inscrit avec une commande **d'un minimum de 100 points Social Maketer (MP)** et qui se qualifie Bronze dans son premier mois complet, l'upline Social Marketer ayant recruté le SM gagnera une prime Start & Bronze de **100€/ £90.**

EXEMPLES

1. Je suis un Social Marketer en février 2020.
 - Je me qualifie Bronze en mars 2020.
 - Je recrute un Social Marketer en mars 2020 avec une commande de 100 points et il atteint Bronze en mars 2020.
 - **Je gagne la prime Start & Bronze de 100€ / £90.**
2. Je suis un Social Marketer en février 2020.
 - Je me qualifie Bronze en mars et en avril 2020.
 - Je recrute un Social Marketer en mars 2020 avec une commande de moins de 100 points et il atteint Bronze en avril 2020.
 - **Je gagne la prime Start & Bronze de 50€ / £45.**
3. Je suis un nouveau Social Marketer en Mai 2020.
 - Je démarre avec une première commande d'au moins 1 point.
 - Je me qualifie Bronze en mai 2020.

- Je recrute un Social Marketer en mai 2020 avec une commande d'au moins 100 points et il atteint Bronze en mai 2020.
 - **Je gagne la prime Start & Bronze de 100€ / £90.**
1. Je suis un Social Marketer en février 2020
 - Je recrute en avril un Social Marketer qui s'inscrit avec une commande de plus de 100 points, il se qualifie Bronze en avril, mais **je ne gagne pas la prime Start and Bronze de 100€ / £90** car je ne me suis pas qualifié Bronze en mars 2020 car je ne rempli pas l'un des critères de qualification

TERMES & CONDITIONS

1. L'organisateur est : Modere Europe BVBA (Modere), Telecomlaan 9 (B5), 1831 Diegem, Belgique.
2. La promotion Start & Bronze de Modere est temporaire et n'est pas considéré comme faisant partie du Plan de Compensation Modere
3. La promotion est valide de mars 2020 jusqu'à juin 2020 inclus.
4. Cette promotion est ouverte à tous les Social Marketers résidant dans les marchés soutenus par Modere Europe BVBA.
5. Le niveau de qualification minimum pour être éligible à la promotion est Bronze dans le mois donné.
6. La prime n'est pas rétroactive pour les nouveaux Social Marketers. Les Social Marketers commencerons à gagner la prime dans le mois où ils deviennent éligibles.
7. La prime sera versée au sponsor original. Le sponsor peut placer son nouveaux Social Marketer selon la règle de placement des 60 jours.
8. Le paiement des primes est transféré sur le même compte bancaire que celui indiqué par le Social Marketer qualifié pour le paiement des commissions mensuelles autour du 20 du mois suivant lequel la prime a été gagnée.
9. Aucun paiement de prime n'est transférable, en tout ou en partie.
10. Modere disqualifiera le volume de comptes doubles.
11. Les gagnants seront notifiés par emails.
12. Modere se réserve le droit de publier et d'utiliser vos photos et votre profil de Social Marketer dans les newsletters, sur le site Internet de Modere, dans son blog et dans d'autres médias utilisés par Modere pour promouvoir ses activités.
13. Chaque individu ne sera compté qu'une seule fois.
14. En participant à la promotion Start & Bronze de Modere, vous reconnaissez et acceptez pleinement et sans condition de vous soumettre aux présentes conditions.
15. La promotion peut être modifiée ou interrompue à tout moment sans préavis par Modere.
16. Modere se réserve le droit de refuser l'attribution d'une prime en cas de doute sur le respect des règles et conditions de la promotion et des Conditions générales de vente.
17. Les règles et conditions visées au présent document peuvent faire l'objet de modification sans préavis.

Il est illégal pour un promoteur ou un participant à un régime commercial de persuader un tiers de faire un paiement en promettant des avantages par l'adhérence des autres à un programme.